

## COMMUNE DE CARENNAC

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 Avril 2016

Nombre de conseillers en exercice : 09

Ayant délibéré : 09

L'an deux mil seize, le onze avril, vingt heures trente, se sont réunis les membres du Conseil Municipal de la commune de CARENNAC sous la présidence de Monsieur Georges LABOUDIE, Maire

Date de convocation : 5 avril 2016

Présents : Mmes BENNET, PROENCA, Mrs : ARMANDO, BOUAT, CID, DELPEYROUX, LABOUDIE, LEONARD,

Absents ayant donné procuration : Madame CAYRE à Monsieur CID

Absent excusé n'ayant pas donné procuration :

Absent non excusé :

Monsieur DELPEYROUX a été désigné comme secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 14 Mars 2016
2. Délibération Autorisation signature de convention de groupement de commandes pour Réalisation Diagnostic Accessibilité des ERP Communautaires et Communaux
3. Vote du Budget Commune de Carennac
4. Délibération en matière de Taux de Contributions Directes
5. Vote du Budget Assainissement
6. Questions diverses

#### 1. Approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 14 Mars 2016

Monsieur Le Maire demande à l'assemblée si des modifications ou des observations doivent être apportées au Compte-rendu du Conseil Municipal du 14 Mars 2016

Aucune observation n'étant émise, Monsieur Le Maire met au vote l'approbation du Compte-rendu du Conseil Municipal du 14 Mars 2016

**Voix pour : 09**

**Voix Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### 2. Constitution d'un groupement de commandes pour le marché « DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC »

**Considérant** que les gestionnaires d'Etablissements Recevant du Public (ERP) non accessibles au 1er janvier 2015 doivent s'engager à réaliser les aménagements nécessaires et à les financer dans un délai déterminé en élaborant un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP),

**Considérant** le besoin préalable de réaliser un diagnostic accessibilité des ERP relevant de la communauté de communes mais aussi de certaines communes du périmètre communautaire,

**Considérant** l'intérêt économique pour les collectivités et établissements publics de se grouper pour procéder à la réalisation d'un diagnostic accessibilité de leurs ERP, dans le cadre d'un groupement de commande,

**Considérant** qu'une convention constitutive doit être établie entre les parties,

Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL à 09 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention :

**-DECIDE D'ADHERER** au groupement de commandes constitué avec la Communauté de Communes Causses et Vallée de la Dordogne dans le cadre de la passation du marché de prestation intellectuelle en vue de la réalisation d'un diagnostic portant sur l'accessibilité des ERP communautaires et communaux,

**-ACCEPTE** les termes de la convention constitutive du groupement de commande jointe en annexe,

**-AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention et toute pièce relative à cette affaire,

**-DESIGNE** la communauté de communes Causses et Vallée de la Dordogne en qualité de coordonnateur du groupement,

**-PRECISE** que le coordonnateur fera l'avance des frais de fonctionnement du groupement qui seront ensuite facturés à chaque commune cocontractante de manière équitable ;

**- PRECISE** que le coordonnateur sera chargé de la rédaction des pièces du marché selon la procédure adéquate, en accord avec les communes concernées sur la constitution du Dossier de Consultation et en assurera l'exécution et le suivi administratif et financier, pour l'ensemble des membres.

Chaque membre du groupement sera chargé, en ce qui le concerne, du suivi de la réalisation et du contrôle de la prestation.

### 3. APPROBATION DU BUDGET

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget de la Commune de Carennac

Dépenses et recettes de fonctionnement : 540 502 €

Dépenses et recettes d'investissement : 186 630.55 €

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>540 502 €</b>	<b>540 502 €</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>186 630.55 €</b>	<b>186 630.55 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>727 132.55 €</b>	<b>727 132.55 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le projet de budget de la Commune de Carennac ,

**Après en avoir délibéré,**

APPROUVE le budget de la Commune de Carennac arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;

- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>540 502 €</b>	<b>540 502 €</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>186 630.55 €</b>	<b>186 630.55 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>727 132.55 €</b>	<b>727 132.55 €</b>

### 4. DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

<b>Libellés</b>	<b>Bases d'imposition</b>	<b>Taux Votes</b>	<b>Produit correspondant</b>
-----------------	---------------------------	-------------------	------------------------------

**Prévisionnelles 2016**

▪Taxe d'habitation	675 800	9.69%	65 485
▪Taxe foncière (bâti)	408 300	16.72 %	68 268
▪ Taxe foncière (non bâti)	20 700	169.44 %	35 074
♦ <b>Produit fiscal attendu</b>			<b>168 827</b>
♦ <b>TOTAL</b>			<b>168 827</b>
♦ <b>Produit résultant des taux de vote et produit fiscal attendu au titre de 2016</b>			<b>168 827</b>

**Soit : 176924-8 097 = 168 827**

**Le Conseil vote : Voix pour 09 voix contre 0 et abstention : 0**

### 5. APPROBATION DU BUDGET

### /ASSAINISSEMENT

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget Assainissement de la Commune de Carennac

Dépenses et recettes de fonctionnement : 54 145.98 €

Dépenses et recettes d'investissement : 19 614 €

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	54 145.98 €	54 145.98€
<b>Section d'investissement</b>	19 614 €	19 614 €
<b>TOTAL</b>	<b>73 759.98 €</b>	<b>73 759.98 €</b>

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le projet de budget Assainissement de la Commune de Carennac

**Après en avoir délibéré,**

APPROUVE le budget Assainissement de la Commune de Carennac arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>Section de fonctionnement</b>	54 145.98 €	54 145.98€
<b>Section d'investissement</b>	19 614 €	19 614 €
<b>TOTAL</b>	<b>73 759.98 €</b>	<b>73 759.98 €</b>

**Voix pour : 09 Voix Contre :0 Abstention :0**